

Contact: **John Phelan +32 (0)2 789 24 01**
Date: **18/03/2014**
Référence: **BEUC-PR-2014-008**

Les députés européens retouchent le marché des télécoms : progrès sur les frais d'itinérance, régression sur la neutralité du Net

La commission du Parlement européen supervisant la refonte du secteur des télécoms dans l'UE a voté aujourd'hui. Les frais d'itinérance et le manque de protection juridique de la neutralité du Net, deux problèmes politiques épineux auxquels sont toujours confrontés les consommateurs européens, étaient au cœur de ce vote.

Monique Goyens, Directrice Générale du Bureau Européen des Unions de Consommateurs, a déclaré :

« Posséder un appareil mobile qui permette de naviguer sur Internet n'est plus un luxe depuis longtemps. Il s'agit d'un outil vital, tant pour le travail que pour les loisirs. Pourtant, la Commission européenne a constaté le mois dernier que la moitié des consommateurs européens ne se connectent toujours pas à Internet lorsqu'ils sont à l'étranger à cause des frais exorbitants que cela engendre. Nous avons lancé aux députés européens le défi d'éliminer les frais liés au roaming d'ici à 2015 et nous sommes ravis qu'ils aient accepté de le relever.

« Inversement, les efforts visant à établir une loi européenne plus que nécessaire pour garantir un accès ouvert et non biaisé à Internet ont échoué. La neutralité du Net est indispensable aux consommateurs si l'on veut éviter la fragmentation d'Internet et empêcher les opérateurs de devenir des filtres économiques mettant en avant leurs propres contenus et ceux de leurs partenaires commerciaux. Le trafic internet doit être neutre, quelle que soit la quantité de transfert de données fixée dans un contrat. Les députés ont déçu les consommateurs à cet égard.

« Plus particulièrement, en n'instaurant pas de distinction claire entre « services d'accès à Internet » et « services spécialisés », comme la télévision numérique, le Parlement a permis aux entreprises des télécoms d'extraire des données d'Internet et de les revendre en tant que service spécialisé. Cela réduit inévitablement le choix des consommateurs et met à mal le caractère innovant d'Internet. »

FIN